

# Postulat

## Catastrophe climatique – Préservons le climat, préservons nos finances

Choisir les entreprises chez lesquelles nous consommons et plaçons notre argent c'est aussi choisir les modèles de production que nous souhaitons favoriser pour la société de demain.

En avril 2018, un rapport sur les politiques d'investissement de la BNS<sup>[1]</sup> relevait que la seule partie connue du portefeuille d'actions de la banque nationale était à l'origine de plus d'émission de CO2 que la Suisse entière ! Ils notaient aussi qu'un transfert des 8 % de leurs investissements les plus polluants vers des compagnies plus respectueuses du climat permettrait de réduire de moitié l'empreinte carbone de la banque et aurait amélioré son bilan financier de 20 milliards sur les 3 dernières années. En 2015, l'OFEV alertait déjà dans un rapport sur le risque sous-estimé que représente les investissements dans les énergies fossiles<sup>[2]</sup>. Avec les impératifs environnementaux actuels, les industries à forte émission de carbone évoluent dans un environnement économique qui leur sera de plus en plus hostile. Ce rapport soulignait d'ailleurs l'important risque que ces investissements représentaient à moyen terme pour les caisses de pension et donc par conséquent pour les assurés.

C'est partant de ce constat que depuis quelques années le mouvement de désinvestissement des énergies fossiles se propage. Ce sont des caisses de pension, des fondations, des villes, des entreprises ou des mêmes des individus qui ont décidés, chacun à sa hauteur, de participer à la transition de notre planète vers un avenir décarboné.

La ville de La Tour-de-Peilz de part l'exemple collectif qu'elle représente mais aussi en accord avec ses valeurs de respect de l'environnement se doit d'être partie prenante de la transition énergétique actuelle.

Pour ces raisons je souhaiterais que la Municipalité évalue la possibilité d'accorder ses finances aux impératifs économiques et climatiques actuels, notamment en étudiant les pistes suivantes :

1. Placer la trésorerie de la commune au sein d'institutions financières contribuant peu à l'économie carbonée (ex : Banque Alternative Suisse).
2. Contracter des emprunts en priorité auprès d'organismes respectueux de l'environnement.
3. Appliquer une politique climatiquement responsable dans l'acquisition d'actions ou titres financiers.
4. Utiliser les leviers à sa disposition afin d'inciter la Caisse Intercommunale de Pension (CIP) à appliquer une politique d'investissement responsable autant pour le climat que pour les pensions des assurés.

Je souhaite que mon postulat soit renvoyé à une commission pour sa prise en considération.

Pour les Verts de La Tour-de-Peilz  
Paul Castelain

[1] Artisans de la transition, Les investissements de BNS dans les énergies fossiles sont contraires aux intérêts de la Suisse, Avril 2018, <http://www.artisansdelatransition.org/assets/banque-nationale-suisse-investissements-energies-fossiles-artisansdelatransition-2018.pdf>

[2] OFEV, Risque carbone pour la place financière suisse, 29 septembre 2015, <https://www.news.admin.ch/news/message/attachments/41525.pdf>